

Fiche de poste Entraîneur d'OLIVET Tennis de Table

Lieu d'exercice de l'activité professionnelle :

Gymnase de l'ORBELLIERE, 20 tables, situé 199 rue des cireries 45160 OLIVET

Définition du poste : **Entraîneur éducateur polyvalent H/F**

L'entraîneur H/F d'OLIVET Tennis de table propose et développe un plan d'action sportif pour le club.

Il-elle conseille et participe à la politique de développement du club.

Nature du contrat :

-Contrat à durée indéterminée.

-Durée annuelle de travail 1582 heures annualisées.

-Date d'entrée en fonction : le **01/09/2024**.

-Rémunération : à négocier en fonction du profil.

-Congés : 7 semaines par an dont 3 semaines pendant les vacances d'été et 4 pendant les vacances scolaires.

Missions :

➤ Entraînement

-Prospecter et détecter de nouveaux publics.

-Entraîner différents publics (Loisirs, Handisports, Compétiteurs, Baby Ping ...) et notamment perfectionner le public « jeunes », afin d'augmenter le niveau quantitatif et qualitatif du club.

Ces entraînements ont lieu majoritairement en soirée à partir de 17h00 tous les jours de la semaine, ainsi que le mercredi après-midi. Ils peuvent être effectués seul ou en accompagnement de l'autre entraîneurs du club.

Le planning horaire détaillé est déterminé chaque année en fonction notamment du nombre d'heures réalisées par les entraîneurs et les bénévoles du club.

Par ailleurs, le candidat sera amené à effectuer des séances spécifiques dédiées aux jeunes espoirs du club .

➤ Coaching

Le salarié doit, plusieurs week-ends dans l'année, accompagner des joueurs comme « coach » pour des compétitions individuelles (notamment pour les critères). Le calendrier « maximal » est connu en début de saison dans le respect des heures annualisées.

Pour les déplacements qu'impliquent ces compétitions, le salarié est en charge de la logistique en accord avec la direction du club : organisation du déplacement, réservation éventuelle d'un couchage sur place pour les déplacements, etc.

➤ Stages

Le club propose des stages à ses adhérents et aux externes pendant les périodes de vacances scolaires. Ces stages sont généralement organisés durant une ou deux semaines de vacances. Les stages se déroulent du lundi au vendredi (sauf jour férié). Les horaires sont définis chaque saison (en général 8h30 – 18h00).

Autonomie et responsabilité :

➤ Autonomie :

Sous la responsabilité du président et en liaison avec l'autre entraîneur du club, il planifie, organise et encadre les entraînements du club. Il dispose d'une autonomie élargie dans le cadre de la mise en place et de la gestion des tâches (techniques et de développement) qui lui sont confiées.

Il transmet les pratiques techniques, tactiques et stratégiques dans des conditions pédagogiques requises. Il s'occupe de la préparation physique et mentale et veille au bon comportement des sportifs.

➤ Responsabilité :

Il est responsable de la bonne qualité d'exécution des missions qui lui sont confiées et à ce titre, il doit

-Garantir la bonne utilisation des installations et du matériel mis à sa disposition.

-Garantir la sécurité des sportifs pendant la durée de la séance (initiation, entraînements, stages...) et lorsqu'il est en accompagnement des jeunes qui lui sont confiés.

-Respecter le programme de formation théorique et pratique des pratiquants tennis de table.

En tant que représentant d'OLIVET Tennis de Table, il doit en permanence renvoyer une image positive du club, en défendre les intérêts et s'assurer du parfait comportement des adhérents sous sa responsabilité.

➤ Activités constitutives :

-Animer et encadrer des séances d'entraînements pour tous les publics.

-Assurer le suivi administratif des séances et faire un retour régulier aux co-présidents de son activité

-Conseiller et accompagner les jeunes et les adultes en compétition.

-Toutes missions administratives à réaliser sur l'ensemble de la saison (licenciation, réservation mini bus, échanges mairie.....)

-Se former régulièrement.

Objectifs :

Chaque année il participera à la définition des objectifs sportifs de manière factuelle notamment dans le cadre de l'entretien annuel.

Il restituera à un rythme défini avec la présidence (ou sa délégation) les éléments ou événements en lien avec ceux-ci.

Activités spécifiques :

-Prospecter de nouveaux publics (périscolaires, loisirs...)

-Organiser des manifestations de promotion du tennis de table et du club en interne et vers l'extérieur.

-Gérer et suivre certains aspects administratifs de la vie sportive du club (gestion des équipements et du matériel, créneaux horaires, déplacements...)

-Participer à la vie associative (Fête du club, galette des rois, tournois, Assemblée Générale ...) et aux réunions du club auxquelles il est convié

Conditions minimales exigées :

-Être majeur.

-Être licencié FFTT

-Être titulaire du DEJEPS.

-Être titulaire du permis B.

-Disposer de sa carte professionnelle.

Compétences requises :

-Savoir préparer, entraîner et encadrer un groupe.

-Concevoir et mener un projet de développement.

-Organiser et planifier son travail, celui d'une équipe.

-Communiquer, aller au contact des institutions (FFTT, comités et Ligues) et de divers intervenants (CDOS, enseignants, entreprises, parents ...)

-Echanger régulièrement avec les dirigeants d'OLIVET Tennis de Table.

-Être force de proposition.

Descriptif du club OLIVET Tennis de Table :

-270 licenciés

-13 équipes adultes dont une N 2 et deux N3 garçons.

-2 équipes vétérans

Faire acte de candidature en adressant à la Présidence du club (ci-dessous) :

-Une lettre de motivation.

-Un CV détaillé précisant votre expérience et/ou les missions menées.

Identité de l'employeur :

OLIVET TENNIS DE TABLE

199 rue des cireries

45160 OLIVET

Contact :

Fabien Gasnier, Président fabien.gasnier@yahoo.fr